

COMMUNE DE LAVEISSIERE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

-0-0-0-0-0-

**ARRÊTÉ CONJOINT**

portant réglementation temporaire de la circulation.

***Route Départementale n° 139 (Hors agglomération)***  
**Travaux d'assainissement**

**Le Président du Conseil départemental du Cantal,**

**Le Maire de Laveissière,**

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment la 8<sup>ème</sup> partie - Signalisation Temporaire,

Vu le Règlement de Voirie Départementale adopté par délibération le 18 septembre 2015

Vu l'arrêté n° 25-0892 du 2 avril 2025 portant délégation de signature de Monsieur le Président du Conseil départemental du Cantal aux Directeurs et Chefs de Services départementaux

Vu l'avis du service des transports,

Vu la demande de l'entreprise ROGER MARTIN

Considérant que les travaux cités en objet nécessitent de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et du personnel de chantier

Sur proposition de Monsieur le Maire de Laveissière et du Coordonnateur Territorial de Saint-Flour,

Le Maire  
L. Avoine

ARRÊTENT

**ARTICLE 1**

Du Jeudi 19 juin 2025 au vendredi 20 juin 2025 la Route Départementale n°139 sera fermée à la circulation entre la RN 122 et Chambeuil.

**ARTICLE 2**

L'ensemble du trafic (sauf véhicules de plus de 19 tonnes de PTAC) sera dévié dans les deux sens de circulation par la route communale de Fraisse-Bas et par la RN 122

**ARTICLE 3**

La signalisation réglementaire conforme aux schémas extraits du manuel de chef de chantier en vigueur (manuel élaboré par le Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes) sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

Elle comprend :

- 1 les dispositifs physiques de fermeture des routes
- 2 La signalisation de position et de pré signalisation de la fermeture des routes
- 3 La signalisation et le jalonnement de l'itinéraire de déviation
- 4 l'information individuelle de chacun des riverains de la section de route fermée à la circulation
- 5 le retrait de la signalisation en fin de chantier

**ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et notamment aux extrémités du chantier.

**ARTICLE 5**

Le présent arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental du Cantal.

Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**ARTICLE 6**

Copie du présent arrêté est transmis à :

- M. le Directeur des Mobilités du Conseil départemental du Cantal
- M. le Commandant du groupement de Gendarmerie du Cantal
- M. le Maire de Laveissière
- M. le Directeur de l'entreprise ROGER MARTIN

Chargés chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Un exemplaire est transmis pour information à :

- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- M. le Président de la Fédération des Transports Routiers du Cantal
- M. le Président de la Fédération des Transports de Voyageurs du Cantal
- M. le Président du Conseil Régional en charge des Transports

A Laveissière., le  
Le Maire,

Aurillac, le **19 JUIN 2025**  
Pour le Président du conseil départemental du Cantal  
et par délégation  
Le Directeur des Mobilités

Daniel MEISSONNIER

Philippe FABREGUE

Pour le Maire  
L'Adjoint



## David Escassut

---

**De:** Patrick Canal <PCanal@cantal.fr>  
**Envoyé:** vendredi 13 juin 2025 16:00  
**À:** Jean-Claude Tournier  
**Objet:** TR: déviation Chambeuil

Voici l'avis des transports pour la déviation de Chambeuil

---

**De :** RICHARD Jean-Marie <Jean-Marie.RICHARD@auvergnerhonealpes.fr>  
**Envoyé :** jeudi 12 juin 2025 07:54  
**À :** Patrick Canal <PCanal@cantal.fr>  
**Objet :** RE: déviation Chambeuil

Bonjour  
Nous ne sommes pas concernés

Bonne réception

**Jean Marie Richard**  
gestionnaire technique exploitation  
Service antenne du Cantal  
Direction adjointe territoire Auvergne  
Direction des mobilités territoriales interurbaines et scolaires  
Tél. : 04 73 30 16 98 M 06 69 27 91 79



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Antenne des transports du Cantal  
28 avenue Gambetta  
15015 AURILLAC CEDEX

Accueil physique :  
12 rue Marie-Maurel  
15000 AURILLAC

**Allo la Région**  
votre transports

Un numéro unique pour organiser mon trajet

**04 8000 7000**  
laregionvous transporte.fr

Ouverture au public le mercredi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.

     [auvergnerhonealpes.fr](http://auvergnerhonealpes.fr)

---

**De :** Patrick Canal <PCanal@cantal.fr>  
**Envoyé :** mercredi 11 juin 2025 16:12  
**À :** GILLES Anne (Chef de CEI) - DIRMC/DC/Territoire Cantal-Lot-Lozère/CEI de Murat <anne.gilles@developpement-durable.gouv.fr>; transports15 <transports15@auvergnerhonealpes.fr>; RICHARD Jean-Marie <Jean-

Date de publication : 20/06/2025

[Marie.RICHARD@auvergnerhonealpes.fr](mailto:Marie.RICHARD@auvergnerhonealpes.fr); DELCAUSSE François <[Francois.DELCAUSSE@auvergnerhonealpes.fr](mailto:Francois.DELCAUSSE@auvergnerhonealpes.fr)>

**Objet** : déviation Chambeuil

Bonjour,  
Pour votre information et pour vos observations éventuelles,

Bonne journée



Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive des destinataires. Les informations et données à caractère personnel qui y figurent sont strictement confidentielles et relèvent du secret professionnel et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés ».

Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous êtes un tiers non concerné par le dossier cité dans le présent mail, il vous est interdit de le copier, de le faire suivre, de le divulguer ou d'en utiliser tout ou partie.

Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avvertir immédiatement l'expéditeur par retour et de le supprimer de votre système.

Date de publication : 20/06/2025

TR: Déviation RD139

Jean-Claude Tournier

jeu. 19/06/2025 15:42

À Conseil Départemental Réglementation Routes <Bprs@cantal.fr>;

📎 3 pièce(s) jointe(s) (697 Ko)

AR DEVIATION.pdf; TR: déviation Chambeuil; presse RD139 prol.doc;

Bonjour,

Avis favorable pour cette fermeture de la RD139 du 19 au 20 juin 2025 nécessaire pour effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement.

Déviation pour les véhicules de PTAC < 19 T par la RN122 et par une Vc

Cet arrêté est une « suite » de l'arrêté similaire pris pour le 16 et 17 juin qui s'est avéré insuffisant. Ci-joint l'avis initial du service transport (non concerné). Au vu du délai je n'ai pas consulté la DIR

Diffusion :

Antenne Murat

CRD Murat

[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)



Chaque jour à vos côtés

📧 Foncez à l'environnement, n'imprimez ce mail que si nécessaire.

De : PRATOUSSY Benoit <benoit.pratoussy@rogermartin.fr>

Envoyé : jeudi 19 juin 2025 15:32

À : Jean-Claude Tournier <JCTournier@cantal.fr>

Objet : RE: Déviation RD139

Salut Jean-Claude,

Non sans mal, j'ai réussi à faire signer l'arrêté.

T'en souhaitant bonne réception !

Cordialement



**Benoit PRATOUSSY**

Conducteur de Travaux

☎ +33 6 88 75 88 83

[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)

**ROGER MARTIN AURA**  
PROFESSION ENTREPRENEUR  
32 route du Lioran  
15300 USSEL



De : Jean-Claude Tournier <JCTournier@cantal.fr>

Envoyé : mercredi 18 juin 2025 17:48

À : PRATOUSSY Benoit <benoit.pratoussy@rogermartin.fr>

Objet : Déviation RD139

Benoît,

Comme convenu tu trouveras ci-joint l'arrêté de déviation à faire signer à M. le Maire et à me renvoyer

Cordialement,

Date de publication : 20/06/2025

Jean-Claude TOURNIER

Coordinateur Territorial St Flour

Mission Coordination St Flour

Direction Gestion du Territoire

Direction des Mobilités

Pôle Appui Territorial

tél. : 04 71 60 69 87 / 06 79 07 14 75

jctournier@cantal.fr



Chaque jour à vos côtés

Pensez à l'environnement : n'imprimez ce mail que si nécessaire

**cantal**  
**pass**

**TOUJOURS ET ENCORE +  
DE SPORT !** POUR  
LES 3-17 ANS

**8 € = 100 €**

**DES REDUCS  
QUI FONT LA DIFF !**

Sport | C  
SM

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive des destinataires. Les informations et données à caractère personnel qui y figurent sont strictement confidentielles et relèvent du secret professionnel et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés ».

Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous êtes un tiers non concerné par le dossier cité dans le présent mail, il vous est interdit de le copier, de le faire suivre, de le divulguer ou d'en utiliser tout ou partie.

Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avvertir immédiatement l'expéditeur par retour et de le supprimer de votre système.

Date de publication : 20/06/2025

TR: Déviation RD139

Jean-Claude Tournier

jeu. 19/06/2025 15:42

A. Conseil Départemental Réglementation Routes <Bprs@cantal.fr>;

3 pièce(s) jointe(s) (697 Ko)

AR DEVIATION.pdf; TR: déviation Chambeuil; presse RD139 prol.doc;

Bonjour,

Avis favorable pour cette fermeture de la RD139 du 19 au 20 juin 2025 nécessaire pour effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement.

Déviaton pour les véhicules de PTAC < 19 T par la RN122 et par une Vc

Cet arrêté est une « suite » de l'arrêté similaire pris pour le 16 et 17 juin qui s'est avéré insuffisant. Ci-joint l'avis initial du service transport (non concerné). Au vu du délai je n'ai pas consulté la DIR

Diffusion :

Antenne Murat

CRD Murat

[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)

**Jean-Claude TOURNIER**  
Coordinateur Territorial St Flour  
Mission Coordination St Flour  
Direction Gestion du Territoire  
Direction des Mobilités  
Pôle Appui Territorial  
tél. : 04 71 60 69 87 / 06 79 07 14 75  
[jctournier@cantal.fr](mailto:jctournier@cantal.fr)



Chaque jour à vos côtés

Parcs & Environnement : n'oubliez pas ce mail que si nécessaire

De : PRATOUSSY Benoit <[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)>

Envoyé : jeudi 19 juin 2025 15:32

À : Jean-Claude Tournier <[JCTournier@cantal.fr](mailto:JCTournier@cantal.fr)>

Objet : RE: Déviation RD139

Salut Jean-Claude,

Non sans mal, j'ai réussi à faire signer l'arrêté.

T'en souhaitant bonne réception !

Cordialement



**Benoit PRATOUSSY**

Conducteur de Travaux

+33 6 88 75 88 83

[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)

**ROGER MARTIN AURA**  
PROFESSION ENTREPRENEUR

32 route du Lioran  
15300 USSEL



De : Jean-Claude Tournier <[JCTournier@cantal.fr](mailto:JCTournier@cantal.fr)>

Envoyé : mercredi 18 juin 2025 17:48

À : PRATOUSSY Benoit <[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)>

Objet : Déviation RD139

Benoît,

Comme convenu tu trouveras ci-joint l'arrêté de déviation à faire signer à M. le Maire et à me renvoyer

Cordialement,

Date de publication : 20/06/2025

Jean-Claude **TOURNIER**  
Coordinateur Territorial St Flour  
Mission Coordination St Flour  
Direction Gestion du Territoire  
Direction des Mobilités  
Pôle Appui Territorial  
tél. : 04 71 60 69 87 / 06 79 07 14 75  
jctournier@cantal.fr



Chaque jour à vos côtés

Partez à l'environnement : réimprimez ce mail que si nécessaire

**TOUJOURS ET ENCORE +  
DE SPORT !** POUR  
LES 3-17 ANS

**8 € = 100 €**

**DES REDUCS  
QUI FONT LA DIFF !**

Sport | D  
L  
Sk

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive des destinataires. Les informations et données à caractère personnel qui y figurent sont strictement confidentielles et relèvent du secret professionnel et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés ».

Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message ou si vous êtes un tiers non concerné par le dossier cité dans le présent mail, il vous est interdit de le copier, de le faire suivre, de le divulguer ou d'en utiliser tout ou partie.

Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur par retour et de le supprimer de votre système.

## TR: Déviation RD139

Jean-Claude Tournier

jeu. 19/06/2025 15:42

A. Conseil Départemental Réglementation Routes <Bpris@cantal.fr>

0 3 pièce(s) jointe(s) (697 Ko)

AR\_DEVIATION.pdf; TR: déviation Chambeuil; presse RD139\_prol.doc

Bonjour,

Avis favorable pour cette fermeture de la RD139 du 19 au 20 juin 2025 nécessaire pour effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement.

Déviation pour les véhicules de PTAC < 19 T par la RN122 et par une Vc

Cet arrêté est une « suite » de l'arrêté similaire pris pour le 16 et 17 juin qui s'est avéré insuffisant. Ci-joint l'avis initial du service transport (non concerné). Au vu du délai je n'ai pas consulté la DIR

Diffusion:

Antenne Muirat

CRD Murat

[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)

**Jean-Claude TOURNIER**  
Coordonnateur Territorial St Flour  
Mission Coordination St Flour  
Direction Gestion au Territoire  
Direction des Mobilités  
Pôle Appui Territorial  
tél. : 04 71 60 69 87 / 06 79 07 14 75  
[jctournier@cantal.fr](mailto:jctournier@cantal.fr)



Chaque jour à vos côtés.

► Infos & renseignements : n'hésitez pas à nous contacter

De : PRATOUSSY Benoit <benoit.pratoussy@rogermartin.fr>

Envoyé : jeudi 19 juin 2025 15:32

A : Jean-Claude Tournier <JCTournier@cantal.fr>

Objet : RE: Déviation RD139

Salut Jean-Claude,

Non sans mal, j'ai réussi à faire signer l'arrêté.

T'en souhaitant bonne réception !

Cordialement

20/6 Vu  
pour les déviation  
pour hier

**Benoit PRATOUSSY**

Conducteur de Travaux

+33 6 88 75 88 83

[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)

**ROGER MARTIN AURA**  
PROFESSION ENTREPRENEUR  
32 route du Lioran  
15300 USSEL



De : Jean-Claude Tournier <[JCTournier@cantal.fr](mailto:JCTournier@cantal.fr)>

Envoyé : mercredi 18 juin 2025 17:48

À : PRATOUSSY Benoit <[benoit.pratoussy@rogermartin.fr](mailto:benoit.pratoussy@rogermartin.fr)>

Objet : Déviation RD139

Benoît,

Comme convenu tu trouveras ci-joint l'arrêté de déviation à faire signer à M. le Maire et à me renvoyer

Cordialement,

**Jean-Claude TOURNIER**

Coordinateur Territorial St Flour

Mission Coordination St Flour

Direction Gestion du Territoire

Direction des Mobilités

Pôle Appui Territorial

tél. : 04 71 60 69 87 / 06 79 07 14 75

[jctournier@cantal.fr](mailto:jctournier@cantal.fr)



Chaque jour à vos côtés.



**TOUJOURS ET ENCORE +  
DE SPORT ! POUR  
LES 3-17 ANS**

**8 € = 100 €**  
DES REDUCS  
QUI FONT LA DIFF !

**cantal**  
**pass**

**DU 17 JUIN 2025  
AU 16 JUIN 2026**

Sport | Culture | Cinéma  
Sport | Culture | Loisirs  
Livres | Musique | Activités saisonnières  
Ski Alpin | Accueil de loisirs | Séjour